

## Facturation électronique : gestion des cas d'usage dans l'entreprise

Traiter les cas d'usage (vente via une marketplace, affacturage, acompte, note de frais ...) pour éviter rejet de facture et perte de TVA déductible

### PUBLIC

Responsables fiscaux, comptables, administratifs et financiers - DSI - Responsables des systèmes d'information - Avocats - Experts-comptables

### PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne connaissance des différentes obligations inhérentes à la réforme de la facturation électronique ou avoir le niveau des formations suivantes :

🔗 [Facturation électronique : mise en oeuvre et contraintes fiscales \( 1303 \)](#)

🔗 [E-reporting TVA : la face cachée de la réforme relative à la facturation électronique \( 3251 \)](#)

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Remise dématérialisée des éléments suivants :

- un fichier EXCEL matérialisant la modélisation administrative des cas d'usage

- une matrice de maturité des process

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

Code  
**701694**

Durée  
**1 Jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1 208 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les cas d'usage qui concernent son entreprise pour éviter les rejets de facture dans le cadre de la réforme sur la facture électronique
- Mettre en oeuvre les actions pratiques pour intégrer les cas d'usage dans ses process de facturation

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

La gestion des cas d'usage devra être maîtrisée par l'ensemble des entreprises françaises, quelle que soit leur taille, au plus tard le 1er septembre 2026, afin de pouvoir réceptionner les factures électroniques émises par les grandes entreprises.

## Identifier les cas d'usage induits par la réforme de la facturation électronique

### Cerner les différents cas d'usage mis en avant par l'administration fiscale

- Les cas d'usage généraux (applicables à toutes les entreprises) : note de frais, acompte, ...
- Les cas d'usage spécifiques : affacturage, sous-traitance, ...
- Les méthodologies permettant d'automatiser l'identification des cas d'usage : à partir du fichier des écritures comptables (FEC) et à partir d'autres méthodes
- Auto-diagnostic : Quelles sont les cas d'usage susceptibles d'être à traiter dans son entreprise ?

### Modéliser les travaux d'identification des cas d'usage de la facturation électronique

- La modélisation administrative (spécifications externes) des cas d'usage avec transmission d'un fichier EXCEL matérialisant cette modélisation
- La modélisation technique et informatique des différents cas d'usage
- Application pratique : Manipuler en séance un fichier EXCEL matérialisant la modélisation administrative des cas d'usage

L'évaluation des compétences

- sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

#### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## Evaluer les actions pratiques à mener pour intégrer les cas d'usage dans ses process de facturation

### Analyser les règles de gestion de chaque cas d'usage

- L'analyse des règles et des procédures relatives à chacun des cas d'usage de la réforme de la facturation électronique.
- La mise en perspective des points d'attention et des écueils de la mise en œuvre de ces cas d'usage
- Partage d'expériences : Quelles sont les difficultés et les bonnes pratiques dans la mise en œuvre et la gestion des cas d'usage ?

### Déterminer les implications pratiques des cas d'usage sur les process de facturation de l'entreprise

- La détermination des implications organisationnelles de la mise en œuvre des cas d'usage
- La détermination des implications informatiques des cas d'usage sur le système d'information des entreprises
- La détermination de la maturité des process d'une entreprise afin de mesurer l'amplitude des actions à mener pour une mise en conformité avec la réforme (avec remise d'une matrice de maturité des process)
- Application pratique : Manipuler la matrice de maturité des process de votre entreprise pour mesurer les actions nécessaires à la mise en œuvre de la réforme

Remarque : il est vivement conseillé de venir en formation avec un ordinateur portable pour participer aux exercices pratiques.

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

### PARIS

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### A DISTANCE

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### AIX-EN-PROVENCE

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### BORDEAUX

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### CHAMBERY

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### GRENOBLE

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### LILLE

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### LYON

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### MARSEILLE

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### MONTPELLIER

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### NANTES

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### NICE

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### NIORT

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### PAU

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### RENNES

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### ROUEN

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### STRASBOURG

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

### TOULOUSE

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

## TOURS

- 14 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 9 Déc. 2026

